



CENTRE HOSPITALIER DE VICHY

Profil de poste Médecin - Psychiatre

Pôle : Psychiatrie
Structure : Vichy-Ouest
Statut recherché : Tout statut sauf stagiaire associé et FFI
Recrutement pouvant s'envisager dans la durée

Etablissement

Ville de Vichy

Vichy est une ville de 25 000 habitants, 100 000 sur l'agglomération
Cadre de vie très agréable
3 h de Paris, 2 h de Lyon, 1 h de Clermont-Ferrand
4 heures des alpes
4 à 5 heures pour l'atlantique ou la méditerranée

Centre hospitalier

Boulevard Denière
03 207 VICHY

Etablissement public de santé régi par les articles L. 6141-1 à L. 6148-8 du Code de la santé publique

Le centre hospitalier de Vichy est organisé en 9 pôles d'activité, dont 5 pôles cliniques, 1 pôle médicotechnique et 3 pôles administratifs. Il constitue une communauté de plus 1 700 personnes dont 172 praticiens.

Le président de la Commission médicale d'établissement est le Dr Didier STORME.

Les pôles cliniques sont les suivants :

- Pôle chirurgical (chef de pôle : Dr Yann LENGLET)
- Pôle médical (chef de pôle : Dr Ramin RAVAN)
- Pôle femme-enfant (chef de pôle : Dr Morgane BOUTRY)
- Pôle réadaptation et gériatrie (chef de pôle : Dr Régine MOUSSIÉ-DUBOST)
- Pôle psychiatrie (chef de pôle : Dr Georges BERTHON)

Le pôle médicotechnique est constitué de l'imagerie médicale, du laboratoire d'analyses médicales, de la pharmacie et de la stérilisation (chef de pôle : Dr Christian BROS).

Les 3 pôles administratifs sont :

- Pôle département de l'information médicale, entrée, finances, informatique (chef de pôle : Dr Géraud MANHES)
- Pôle travaux achat logistique (Mme Thérèse DERISBOURG)
- Pôle management et ressources humaines (M. Cyril GUAY)

Pôle Psychiatrie

Le pôle psychiatrie est composé des services suivants :

- Psychiatrie adulte
 - o Vichy-Est

- Vichy-Ouest
- Filière géro-psycho-geriatrique

Le chef de pôle est Monsieur le Docteur Georges BERTHON.

Unité de psychiatrie Vichy-Ouest

L'effectif théorique est de 3 praticiens hospitaliers temps plein.

Chaque semestre, un interne de spécialité est affecté dans l'unité. Cet interne peut participer à une ligne de garde incomplète pour le secteur de psychiatrie dans la limite de 10 par mois pour le pôle.

Spécialité recherchée

Psychiatre

Compétences complémentaires souhaitées

Travail en équipe pluridisciplinaire dans le cadre de la politique de secteur du pôle psychiatrie
Collaboration avec les équipes et cadres de santé de l'unité
Formation des internes
Tenue du dossier médical informatisé selon les règles définies par les contraintes de qualité IPAQSS et les règles institutionnelles

Position dans la structure

Sous la responsabilité du responsable de service et du chef de pôle

Interlocuteurs internes : les médecins et les soignants des structures, les médecins des autres structures du pôle et les médecins du Centre hospitalier.

Caractéristiques des fonctions

Permanence des soins

Participation au tableau d'astreintes de sécurité du service

Modalités d'exercice

Compte tenu du fait que le praticien bénéficie de 19 RTT par an, il est demandé un temps hebdomadaire de travail de 40h minimum réparti sur 10 demi-journées par semaine.

Coopération inter-établissement

Dans le cadre d'une convention de partenariat, le praticien peut être amené à exercer une partie de son activité dans un établissement extérieur.

Obligation de codage

Le praticien a l'obligation de coder son activité.

Participation à la vie de l'institution

Le praticien participe à la vie de l'institution au travers des différentes commissions existantes et à la vie du pôle (projets, bureaux de pôle, engagements du contrat de pôle).

Obligation de DPC

Le praticien doit satisfaire son obligation de développement professionnel continu (DPC) en s'inscrivant au cours de chaque année civile à un programme de DPC.

Respect du règlement intérieur

Le praticien s'engage à respecter le règlement intérieur de l'établissement ainsi que les chartes de fonctionnement des différentes structures.

